



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOICATIONS

PARIS, LE 21 MARS 2023

Elliot DIXON (BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE)

Biarritz Olympique Pays Basque / USON Nevers Rugby (J24 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / USON Nevers Rugby, M. Elliot DIXON a été définitivement exclu par l'arbitre à la 76^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Elliot DIXON est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 mars 2023.

M. Elliot DIXON est suspendu dans l'attente de cette audience.

Arnaud HEGUY (FC GRENOBLE RUGBY)

SA XV Charente Rugby / FC Grenoble Rugby (J24 PRO D2)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre SA XV Charente Rugby / FC Grenoble Rugby, l'arbitre n°4, désigné lors de cette rencontre, a signalé le comportement de M. Arnaud HEGUY, Entraîneur du FC Grenoble Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Arnaud HEGUY et le club du FC Grenoble Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 mars 2023.

M. Arnaud HEGUY n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.



SA XV CHARENTE RUGBY / FC GRENOBLE RUGBY

SA XV Charente Rugby / FC Grenoble Rugby (J24 PRO D2)

Rapport du représentant fédéral

A la suite du rapport établi par le représentant fédéral faisant notamment état d'un incident à l'occasion de la rencontre susvisée, le SA XV Charente Rugby et le FC Grenoble Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 mars 2023.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

